



LE FAUTEUIL ROULANT

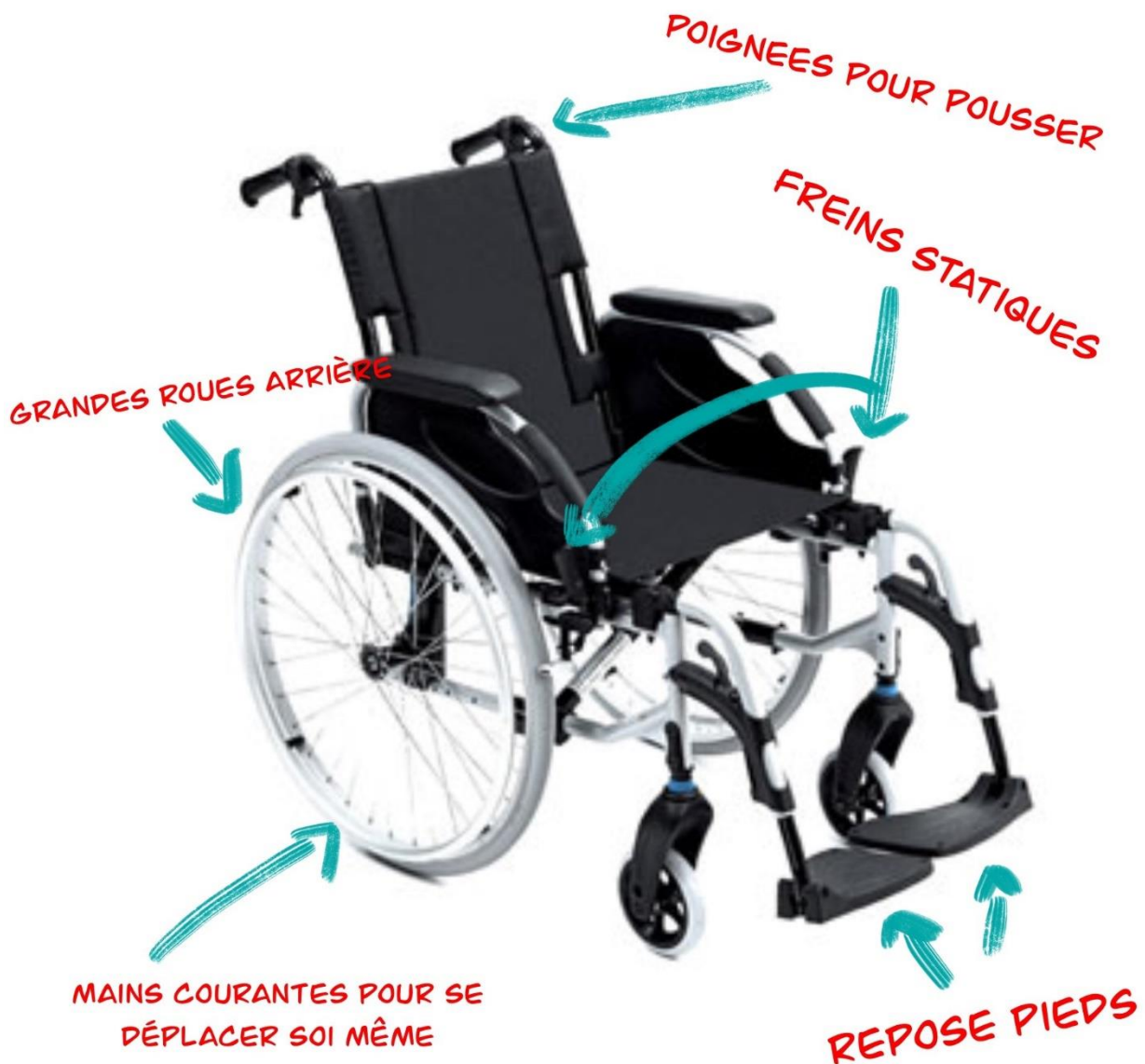
**LES INFOS
UTILES
POUR
VOTRE
LOCATION.**



Le fauteuil roulant manuel est recommandé pour les personnes dont la mobilité est réduite suite à une pathologie ou à une opération.

Nous proposons un seul modèle de fauteuil roulant à la location, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Des « **mains courantes** » sur les roues arrières, ce qui permet à la personne assise sur le fauteuil de pouvoir se déplacer elle-même.
- Des **poignées à l'arrière du dossier** pour qu'une tierce personne puisse pousser le fauteuil si le patient ne peut se déplacer lui-même.
- Des **freins statiques** qui sont situés à l'avant des grandes roues.
- Des **repose-pieds**. (Il est cependant possible de les remplacer par d'autres accessoires)



Les différents accessoires du fauteuil roulant manuel

En fonction de la pathologie du patient, il est possible d'ajouter des accessoires sur le fauteuil roulant.

- **Repose jambe** : droite, gauche, ou des deux côtés. Recommandé lorsque le patient ne peut pas plier une jambe (ou les deux) suite à une opération ou à une pathologie. Cet accessoire vient remplacer le repose pied.



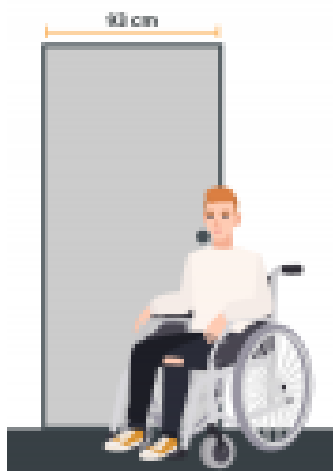
- **Appui-tête** : il permet d'éviter les tensions cervicales pour les patients les plus fragiles, ou pour la prévention des déformations posturales.

+ Si la location du fauteuil roulant est envisagée pour une longue période, ou si le patient doit passer beaucoup de temps assis dessus, **il est conseillé d'y ajouter un coussin anti-escarres** (le coussin est seulement proposé à l'achat, son financement peut cependant être pris en charge).



Les différentes tailles de fauteuils roulants manuels

- En fonction de la taille et du poids du patient, nous adaptons la taille de l'assise du fauteuil roulant.



- Si vous souhaitez utiliser le fauteuil roulant à l'intérieur du domicile, il est **important de prendre la mesure de l'encadrement des portes par lesquelles le fauteuil est susceptible de passer**, afin de d'assurer que le patient pourra circuler librement.

- De même, il est utile de **prendre la mesure des portes, de la largeur et de la longueur de l'ascenseur** si vous comptez le prendre.

Tailles disponibles d'assise de fauteuil

40.5 cm	43 cm	45 cm	48 cm
---------	-------	-------	-------

- La largeur totale du fauteuil est d'environ 20cm de plus que la taille de l'assise. (Un fauteuil de 43cm d'assise mesure 63cm de large au total par exemple)

Il existe des fauteuils dont la taille d'assise est plus importante, mais il est conseillé de nous contacter afin de savoir si nous avons des fauteuils de ce type disponibles dans nos stocks.



Faire une demande de location de fauteuil roulant manuel

Vous pouvez louer ce dispositif médical avec ou sans prise en charge, en contactant le magasin **BASTIDE** le plus proche de chez vous, par téléphone ou par mail. Si vous souhaitez bénéficier d'une prise en charge, il nous faudra **impérativement** les documents suivants:



- Le numéro de sécurité sociale du patient
- Une photo de sa carte de mutuelle
- **Une ordonnance**, respectant le libellé spécifique (il n'est pas obligatoire que ce soit le médecin traitant qui rédige la prescription)

« **LOCATION D'UN FAUTEUIL ROULANT MANUEL
POUR UNE DUREE DE X MOIS** »



Hôpital

Médecin

Infirmier

Sage-femme

Kinésit. Pour 3 mois max

Si vous souhaitez ajouter des accessoires sur le fauteuil, veuillez consulter la page des libellés d'ordonnance afin d'en soumettre la rédaction à votre prescripteur.

Tarifs et prise en charge

Le montant de la location indiqué est valable pour une semaine de 6 jours. Le 7^{ème} jour de location est compté comme une nouvelle semaine de location, et ainsi de suite tous les 6 jours.

- Si vous louez le dispositif **sans prise en charge de votre sécurité sociale/mutuelle**, vous recevrez chaque mois une facture à régler du montant total de la location pour le mois effectué.
- Si vous louez le dispositif **avec une prise en charge**, ces montants sont réglés par votre sécurité sociale/mutuelle directement, vous n'aurez pas de frais à avancer.

Pour rappel, une ordonnance est **OBLIGATOIRE** pour bénéficier d'une prise en charge. Il est important de respecter les libellés d'ordonnance afin que votre prescription soit validée par les organismes payeurs. Les ordonnances peuvent nous être envoyées par courrier, par mail, ou données à l'agent d'installation.

Description	Tarif	Montant de la prise en charge
FAUTEUIL ROULANT MANUEL AVEC 1 ACCESSOIRE (seulement les repose pieds)	16.45€/semaine	16.45€/semaine 100% sécu si ALD ou 60% sécu + 40% mutuelle (régime standard)
FORFAIT D'INSTALLATION	17.68€ une seule fois à la livraison	17.48€ une seule fois à la livraison 100% sécu si patient en ALD ou 60% sécu + 40% mutuelle (régime standard)
FAUTEUIL ROULANT MANUEL AVEC 2 ACCESSOIRES (avec un repose jambe ou un appui tête)	21.30€/semaine	21.30€/semaine 100% sécu si patient en ALD ou 60% sécu + 40% mutuelle (régime standard)
FAUTEUIL ROULANT MANUEL AVEC + DE 2 ACCESSOIRES	25.51€/semaine	25.51€/semaine 100% sécu si patient en ALD ou 60% sécu + 40% mutuelle (régime standard)

* Le forfait d'installation couvre la livraison, la formation des aidants par le technicien, tout le SAV durant la location, sa maintenance annuelle, sa récupération, son nettoyage et sa désinfection à la fin de la location (pris en charge par les organismes correspondants). Il n'est appliqué qu'une fois, à la livraison.

La livraison du dispositif médical

- Nous convenons ensemble d'une date de livraison du matériel. **Il est impératif qu'une personne soit présente au domicile lors de l'installation.**
- **Vous pouvez également demander à venir récupérer le fauteuil roulant directement en magasin.** Les frais de livraison ne seront alors pas facturés.
- **Nos agents d'installation posent le matériel et effectuent les réglages eux-mêmes.** Ils doivent également expliquer à la personne présente comment utiliser correctement le dispositif.
- **Il est formellement interdit à nos agents d'installation de manipuler le patient.**

Après la livraison

Si vous constatez un problème sur le dispositif lors de son utilisation, nos équipes techniques sont disponibles 24h/24 et 7jours/7 afin d'intervenir et d'effectuer les réglages nécessaires, voir le changement du matériel.

Il est possible de demander la récupération du matériel à tout moment. (Une ordonnance ne vous engage pas à conserver le matériel jusqu'à la fin de sa période de validité).

Vous pouvez également venir déposer le fauteuil roulant en magasin.

